

# MUR DE GRAFF LIBRE

**ANIMATION  
JEUNESSE**

Le Service jeunesse de la Ville de Fontaine a accompagné un groupe de jeunes sur la réalisation de ce projet : un mur de graff libre et à disposition de tous.

Vous pouvez laissez votre trace en respectant les règles ci-dessous.

## LES RÈGLES

1. Les graffs ne doivent contenir aucune forme d'insultes (racisme, obscénités, discriminations... etc.)
2. Les graffs ne doivent contenir aucun message à caractères politiques, de promotion de produits, de publicités... etc.
3. Ce mur est libre et ouvert à tous : tout le monde peut venir le graffer, personne ne peut se l'approprier.  
Les graffeurs doivent prévenir le Service Jeunesse avant de graffer.
4. Les graffs sont éphémères : le mur sera recouvert régulièrement.
5. Un groupe WhatsApp a été créé au sein du collectif de graffeurs, demandez le contact au Service Jeunesse !